


**EXTRAIT DU REGISTRE DES
 DELIBERATIONS DU CONSEIL
 MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

Présents : 14

En exercice : 17

Votants : 15

L'an **DEUX MILLE VINGT CINQ**, le **JEUDI VINGT FEVRIER**

le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30, sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire**.

Date de convocation du Conseil Municipal : **13 février 2025**.

Présents :

BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, AUDEBERT Délizia, de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absents : FOUCHER Nicolas, LOUIS Gilles

Absents ayant donné pouvoir : AUTIN Martine à GAURIVEAUD Jean-Jacques

Secrétaire de séance : MOTARD Daniel

DE 008-2025/02-001 ARRÊT DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2025

Le maire soumet à l'approbation du conseil municipal le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 23 janvier 2025

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION :

- **ARRETE** le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 23 janvier 2025 sans modification.

Pour extrait conforme



Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2025.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	lundi 3 mars 2025
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

Hôtel de Ville